



Note pour une intervention devant l'Office de consultation publique de Montréal
sur l'actualisation et la mise en valeur de l'avenue McGill College

Le 6 novembre 2018 aux bureaux de l'OCPM (1555, rue Metcalfe à Montréal)

Fondé en 1975, Héritage Montréal s'intéresse au patrimoine bâti, paysager, mémoriel, archéologique et naturel et aux enjeux de protection, de mise en valeur et de revitalisation concernant l'aménagement et le développement urbain ainsi qu'aux pratiques et processus consultatifs à Montréal et dans la grande région métropolitaine.

Contexte et intérêt d'Héritage Montréal pour l'objet de la consultation

Le tronçon de l'avenue McGill College entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine a été cédé par l'Université McGill à la Ville de Montréal en 1856. L'avenue prend dès lors ce nom et devient rapidement une voie urbaine prestigieuse. La perspective qu'offre l'avenue McGill College vers le mont Royal lui confère une qualité paysagère exceptionnelle. Dans les années 1920, un premier projet d'aménagement est proposé par le Canadien National, qui prévoyait un vaste complexe immobilier pour couvrir la tranchée ferroviaire au sud de l'avenue. Un concept similaire est développé en 1952 dans le plan directeur de Montréal par l'architecte-urbaniste français Jacques Gréber. Celui-ci envisage un élargissement de la rue à 120 pieds pour mettre la vue en valeur. L'édification de la Place Ville-Marie et de son esplanade en 1962 établit l'importance de l'avenue qui la relie visuellement au mont Royal.

Au début des années 1980, le projet de construction d'une salle de concert combinée à un centre commercial menace d'éliminer la vue sur la montagne. En 1984, Héritage Montréal, allié aux milieux des affaires et de l'aménagement, convainc le promoteur de tenir des consultations publiques, puis de revoir son projet. À la suite de cette consultation pionnière, l'avenue est finalement élargie et mise en valeur, faisant de cette remarquable percée visuelle sur le mont Royal et le campus de l'Université McGill une des plus belles vues de Montréal.

Héritage Montréal se réjouit qu'une consultation publique soit de nouveau organisée, plus de 35 ans après celle de « l'affaire McGill College », afin d'actualiser l'aménagement de cette avenue et en poursuivre la mise en valeur. Le réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest, le nouvel emmarchement reliant l'esplanade de la Place Ville-Marie à l'avenue McGill College, les travaux liés à l'implantation du Réseau express métropolitain (REM) et de sa station de correspondance McGill, tous ces grands projets

urbains militent en faveur d'une mise à jour de l'aménagement de nos « Champs-Élysées » montréalais.

Héritage Montréal souhaite que ce réaménagement soit fait dans un souci de continuité et dans le respect de l'esprit du lieu, afin d'éviter que soit dénaturé ce site si cher aux montréalais et pour qu'il puisse constituer un véritable legs pour la société.

Caractérisation : une avenue vivante de valeur patrimoniale

L'avenue McGill College telle qu'on la connaît aujourd'hui résulte pour une bonne part du plan d'aménagement développé progressivement à partir des années 1950. Un esprit du lieu s'est ainsi forgé au fil des ans, alliant classicisme et modernité, mariant calme et dynamisme.

À une extrémité, le campus de l'Université McGill avec ses pavillons d'architecture classique ou moderne, ses grands espaces verts et la proximité du mont Royal ; à l'autre, la Place Ville-Marie, édifice phare et symbole de la modernité de Montréal et de sa ville souterraine développée à partir de la gare Centrale. Entre les deux, des édifices commerciaux à l'architecture variée et dont l'alignement contribue à encadrer l'avenue. Finalement, l'aménagement de larges trottoirs ponctués d'œuvres d'art confère à cet ensemble classe et élégance et en fait un lieu agréable à fréquenter.

L'avenue McGill College est sans doute le point de rencontre le plus réussi entre le mont Royal et le centre-ville.

On peut ainsi lui attribuer les éléments caractéristiques suivants :

- Une avenue élégante, large, présentant un bel alignement, une orientation longitudinale et une composition symétrique.
- De magnifiques percées visuelles sur le mont Royal et ses institutions.
- L'appartenance à un réseau d'espaces publics aux vocations distinctes et complémentaires : Place des Festivals (très animée), Square Dorchester (calme), avenue McGill College (entre-deux inspiré d'une *rambla*, plutôt qu'un espace à vocation événementielle).
- La présence marquée de végétation : appartenance à un axe composé d'une enfilade d'espaces publics verdis (coulée verte) descendant du mont Royal, en passant par le parc Rutherford et le campus de l'Université McGill.
- La diversité de la composition architecturale témoignant de styles et d'époques variés (Place Ville-Marie, Confederation Building, BNP Paribas, etc.)
- Une vocation de place marchande, avec la Place Ville-Marie, la Place Montréal Trust, le Centre Eaton, l'intersection avec la rue Sainte-Catherine.
- La présence d'art public.

Principes et recommandations pour la mise en valeur de l'avenue McGill College

A) Principes devant guider le projet

- La richesse particulière de l'avenue McGill College, celle qui a suscité une large mobilisation de la société montréalaise avec Héritage Montréal en 1984, est la vue emblématique qu'elle offre vers le mont Royal et sa silhouette, tant depuis la rue Sainte-Catherine que depuis les marches de la Place Ville-Marie. Le maintien de cette vue exceptionnelle devrait être établi comme un critère premier d'évaluation et de recevabilité des propositions de design.
- Préserver la vocation d'avenue, c'est-à-dire une voie urbaine, un axe de circulation et de promenade. Il ne s'agit donc pas d'une place comme la Place des Festivals où l'on voudrait tenir des événements. Il ne faut pas perdre cette véritable ligne de force en fragmentant et en congestionnant l'avenue de petits gestes pour répondre à la pièce et sans vue d'ensemble à toutes les demandes particulières que recevra assurément la Ville (telles que planter des arbres, mettre une piste cyclable, un marché public, etc.)
- L'unité de l'aménagement doit être conservée. Bien qu'il soit possible d'envisager des déclinaisons légèrement différentes selon les îlots, une cohérence doit se dégager des aménagements.
- Maintenir une ambiance végétale en évitant de trop minéraliser. Il faut voir l'avenue McGill College comme une transition entre le très verdoyant et topographique parc du Mont-Royal et la très minérale et horizontale esplanade de la Place Ville-Marie. Cela peut inviter à avoir une vue nuancée dans le design et le rapport végétal / minéral selon chacun des quatre îlots de l'avenue.
- Un concept avec une vision pérenne qui ne se démodera pas d'ici quelques années; bien conçu et bien entretenu par la suite.

B) Recommandations en matière d'aménagement

- Conserver un aménagement classique et élégant dans l'esprit de ce qui a été réalisé dans les années 1980. Éviter de tomber dans un aménagement tape-à-l'œil.
- Conserver l'orientation longitudinale et symétrique de l'aménagement, de manière à ne pas briser l'axialité de la composition.
- Dans l'éventualité où une circulation véhiculaire réduite serait maintenue, élargir et piétonner le terre-plein central afin de donner davantage d'espace aux promeneurs.
- Conserver la section centrale dégagée de tout aménagement qui risquerait d'obstruer les vues d'intérêt.

- Choisir des essences d'arbres appropriées afin d'éviter que ne se développe une canopée envahissante qui bloquerait les percées visuelles d'intérêt. À cet effet, il convient de souligner que les pommeliers et fleurs actuels ont fait leurs preuves.
- Maintenir un dégagement visuel sur certains bâtiments présentant des entrées monumentales (la Place Ville-Marie, la Tour L'Industrielle-Vie, BNP Paribas).
- Aménager un accès discret à la nouvelle station du REM, possiblement via les centres commerciaux qui débouchent déjà sur le métro. Dans le cas où un édifice serait construit, s'assurer d'établir des critères quant à sa localisation et son design, afin qu'il ne nuise pas aux vues d'intérêt ou à la circulation piétonne de l'avenue et qu'il constitue un enrichissement architectural.
- Maintenir et favoriser l'art public.

C) Recommandations sur les usages

- Éviter les animations bruyantes (festivals) et les grands affichages commerciaux ou événementiels.
- Favoriser les commerces sur rue au rez-de-chaussée.

D) Occasions à saisir

- Miser davantage sur l'animation du bâti plutôt que sur celle de la rue, par exemple en favorisant l'établissement de terrasses, mais en évitant les camions de bouffe de rue.
- Tenir compte du fait que l'îlot sud (entre les rues Sainte-Catherine et Cathcart) est plus animé que celui au nord (entre la rue Sherbrooke et le boulevard de Maisonneuve). La partie centrale pourrait agir à titre de rambla (promenade).
- Mettre en valeur le patrimoine architectural par le biais de parcours et de panneaux d'interprétation. Faire un concours pour le design des panneaux, tel que pour le Square-Dorchester.
- Inclure la notion de paysage nocturne dans le concept de réaménagement : éclairage sobre mettant en valeur les éléments caractéristiques de l'avenue.
- S'assurer que le nouvel aménagement de l'avenue s'insère bien dans le cadre de la promenade Fleuve-Montagne, un projet porteur constitué d'une riche enfilade de segments aux personnalités variées et dont la section McTavish, voisine de l'avenue McGill College, est particulièrement réussie.

E) Recommandations en matière de gouvernance

- McGill College est aussi le lieu de plusieurs innovations au chapitre des façons de penser et faire la ville. La bataille des années 1980 a amené l'administration du maire Jean Doré à prioriser l'élaboration d'un plan d'urbanisme pour Montréal.

Cette consultation publique pionnière a aussi contribué à l'adoption de pratiques qui favorisent la participation citoyenne et qui ont mené à la création de l'OCPM.

- Le partenariat des riverains pour financer la réalisation et l'entretien d'aménagement de qualité avec la Ville de Montréal a servi de modèle pour le Quartier international de Montréal et pour le Quartier des spectacles.
- Dans ce contexte, il est opportun d'insister sur la gouvernance future du lieu, pour ne pas la limiter aux seules interactions des riverains avec la Ville, une fois terminée la présente consultation. La participation citoyenne doit être un processus continu. Le comité conseil sur lequel Héritage Montréal siège et qui accompagne les projets de la rue Sainte-Catherine Ouest, du square Phillips et de l'avenue McGill College, pourrait se voir confier un rôle plus pérenne. Des collaborations avec d'autres organisations pourraient aussi être envisagées, par exemple le Conseil du patrimoine de Montréal considérant la valeur emblématique et patrimoniale de l'avenue McGill College.

Conclusion

La présente consultation publique s'inscrit dans le cadre de la mise à jour de l'aménagement de l'avenue McGill College et de son organisation autour d'une vue incomparable sur la montagne, un projet urbain initié il y a plus de 150 ans. Bien que cette mise à jour soit à propos considérant tous les grands projets publics et privés qui affectent l'environnement de l'avenue McGill College, il faut l'aborder, non pas comme si rien n'avait été fait avant, mais plutôt comme une délicate intervention sur un secteur exceptionnel déjà fort bien conçu et aménagé.

Héritage Montréal remercie la Ville de Montréal et l'Office de consultation publique de Montréal pour lui avoir permis de participer à la présente consultation et offre toute sa collaboration pour la suite.